



CHIFFRES-CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2018	Croissance PIB (%) 2019	Note env ^t des affaires
35,7	3 350	2,7	2,5	A4 (convenable)

Sources : Coface, Banque Mondiale, HCP



CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Taille du marché

Tendances

- Taux d'urbanisation : 29 % en 1960 – 62,9 % en 2019 – 73 % en 2050.
- Evolution des modes de consommation : changement progressif des habitudes de consommation des marocains et évolution des modes de vie avec l'accroissement du taux d'équipement des ménages.
- Système industriel marocain encore peu performant en matière environnementale, bien que la situation évolue grâce aux nouvelles réglementations.
- Le Maroc est aujourd'hui considéré comme un pays semi-aride en situation de stress hydrique. Le pays est le 23^e état le plus menacé par les pénuries d'eau, et arrive second en Afrique du Nord, selon le rapport du World Resources Institute (WRI) suite à une étude de la situation réalisée dans 165 pays.
- Environ 8 M tonnes de déchets sont produites par an dont 6,5 M tonnes de déchets ménagers.
- En termes d'économie circulaire le Maroc s'est engagé depuis 2009 dans une démarche volontariste déclinée par plusieurs mesures notamment la Stratégie de mise à niveau de l'environnement, la Charte nationale de l'environnement et du développement durable, la Stratégie nationale de protection de l'environnement et plus récemment la Stratégie nationale de développement durable.
- A fin 2018, le Maroc disposait de 107 stations d'épuration, dont la capacité d'épuration était de 395 M m3 par an. 77,4 % de ces eaux usées sont épurés.
- Environ 48% des déchets sont enfouis dans des décharges qui répondent aux normes environnementales, dont 10 % des déchets ménagers et 23 % des déchets industriels sont recyclés.

Évolution

- Le pays est 6^{ème} du Climate Change Performance Index prenant en compte le poids des émissions de gaz à effet de serre, des énergies renouvelables et de la dépense énergétique ainsi que les initiatives politiques mises en place.

CHIFFRES DU SECTEUR

Potentiel ressources en eau	700 m ³ /hab./an
Eaux usées déversées	550 M m ³ /an
Taux d'épuration des eaux usées	45 %
Déchets solides produits	7,3 Mt /an 12 Mt /an d'ici 2020



LA CONCURRENCE ET POSITIONNEMENT DE LA FRANCE

La concurrence et le positionnement de la France :

La concurrence locale / internationale

- Construction de barrages : de nombreux opérateurs marocains comme SINTRAM EMT ou SGTM.
- Station de traitement d'eau : ACCIONA AGUA (supervision / monitoring, Arabie Saoudite), ABENGOA (dessalement, Espagne), OCP (dessalement, Maroc)
- Gestion de décharges + collecte de déchets : ECOMED (Etats-Unis), TECMED (Espagne), ECOVAL , OZONE , ATTAWAFOK (Maroc)
- Energies renouvelables (Solaire – Eolien – Hydroélectricité) : NAREVA HOLDING , YNNA BIO POWER, ALSOLEN, GREEN OF AFRICA (Maroc), ACWA POWER (Arabie Saoudite), ACCIONA , SENA , TSK , RED ELECTRICA ESPANOLA , GAMESA (Espagne), SIEMENS (Allemagne), SEPCO (Chine)

Le positionnement de l'offre française

- Gestion et distribution de l'eau :
 - Groupe SUEZ au travers sa filiale LYDEC. La filiale a notamment réalisé le système anti-pollution du littoral Est de Casablanca.
 - Groupe VEOLIA présent à Tanger et Tétouan au travers de sa filiale AMENDIS et à Rabat avec sa filiale REDAL.
- Gestion de décharges et collectes de déchets :
 - Groupe SUEZ au travers de sa filiale SUEZ ATLAS, gestion de la décharge de Meknès.
 - PIZZORNO, au travers de sa filiale SEGEDMA, collecte et gestion des déchets dans 7 villes.
 - ELECRECYCLAGE, collecte et valorisation de déchets industriels.
- Energies renouvelables : FUTUREN, TEMASOL, EDF RENOUVELABLES, ENGIE, VALOREM, DELATTRE LEVIVIER MAROC, QUADRAN, etc.
- Mais aussi de nombreuses PME françaises spécialisées dans l'ingénierie, l'équipement ou le développement de solutions nouvelles en matière de développement durable.

ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Proximité géographique
- Présence de nombreux grands groupes français positionnés comme donneurs d'ordres
- Savoir-faire reconnu en matière de gestion de l'eau et des déchets
- Solution techniques innovantes
- Présence locales de nombreux opérateurs français



OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

Eau et assainissement

- Demande en eau : 16,7 Mds m³ en 2030 (80 % émanent des secteurs agricole, industriel et alimentaire).
- Réserves actuelles en eau :
 - 145 barrages : 18 Mds m³ ; 4,3 Mds m³/an, 14 barrages en cours de construction et 20 en projets pour porter les capacités de stockage à 27 Mds m³ d'ici 2027
 - 130 nappes phréatiques
 - 9 usines de dessalement d'eau de mer – Objectif : arriver à 400 M m³/an d'ici 2030 d'eaux dessalées. Agadir : production de 275 000 m³/jour extensibles à 450 000, livraison en 2021 / Jorf Lasfar: actuellement capacité de production à 25 M m³/an travaux d'extension pour atteindre 40 M (2021) / Tifnit : 200 000 m³/jour (déjà en fonction) / et Safi 26 000 m³/jour (en cours de réalisation)
- Plusieurs stratégies mises en œuvre dans le domaine de l'eau :
 - **Plan National de l'Eau (PNE)** : Développement de l'offre ; mobilisation des eaux en surface ; dessalement d'eau de mer ; réutilisation des eaux usées épurées ; préservation des ressources en eaux du milieu naturel et adaptation aux changements climatiques ; gestion de la demande en eau et valorisation de l'eau ; généralisation de l'accès à l'eau potable et amélioration des rendements des réseaux de distribution. Investissement : environ 35 Mds d'euros pour la période 2020-2050
 - **Plan National d'Approvisionnement en eau potable et irrigation (2020-2027)**: 10,56 Mds d'euros mobilisés dans le but de consolider et diversifier les sources d'approvisionnement en eau potable, l'accompagnement de la demande pour cette source inestimable, la garantie de la sécurité hydrique et la lutte contre les effets des changements climatiques.
 - **Plan National d'Assainissement Mutualisé (PNAM)**: Atteindre un taux de raccordement de 90% et baisser le niveau de pollution de plus de 80%. Investissements estimés à 3,95 Mds d'euros ; il concerne 366 villes et municipalités, 72 centres à caractère urbain et plus de 1.150 centres chefs-lieux de commune.

Déchet

- **Programme national des déchets ménagers (2008-2023)** : amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers ; aménagement de décharges contrôlées ; réhabilitation ou fermeture de décharges sauvages.
- Actuellement ce ne sont que 30 % des déchets qui sont traités dans le cadre de la filière tri-recyclage-déchets.

Qualité de l'air

- Surveillance de la qualité de l'air – modélisation – équipements de mesure – outils de gestion et compensation industrielle.

SECTEURS PORTEURS

- Fourniture et maintenance d'équipements
- Formation et ingénierie (technologies, études d'impacts, aménagement urbain,..), management de la qualité, conseil (diagnostics et audits)
- Technologie de dessalement d'eau de mer/équipements de stations d'épuration et usines de production d'eau potable
- Assainissement, traitement des effluents et contrôle des fluides, dépollution des odeurs et de l'air, nettoyage industriel
- Gestion du risque, collecte de données environnementales, études d'impact
- Gestion : traitement thermique et physicochimique des déchets, installations de compostage et de méthanisation, centres de tri, utilisation des énergies renouvelables dans la valorisation des déchets



CLÉS D'ACCÈS

Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- Répondre en direct aux différents appels d'offres lancés par les collectivités locales
- Trouver un partenaire de représentation afin de se rapprocher des donneurs d'ordres
- S'implanter localement en prévision des grands projets structurants du Royaume et de son besoin en compétences techniques
- Rester en veille afin d'identifier et de se positionner sur les projets en cours et à venir

La réglementation spécifique

- Loi n°47-09 relative à l'efficacité énergétique.
- Loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables.
- Loi n°11-03 relative à la protection et la mise en valeur de l'environnement.
- Loi n°12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement.
- Loi n°10-95 sur l'eau. Loi n°28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination.
- Loi n°99-12 portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable.
- Loi n°77-15 interdisant la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en plastique.
- Le secteur de l'environnement a toujours été au centre des priorités du Maroc. La situation de crise sanitaire n'a fait que nourrir les ambitions du pays pour continuer à déployer d'énormes efforts pour développer une économie circulaire durable et inclusive. Par ailleurs, le Maroc a renforcé davantage son dispositif en matière de collecte et traitement des déchets médicaux et a mis en place un plan de gestion de ce type de déchets.
- Label RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) : la CGEM s'est engagée, dès 2006, pour promouvoir la RSE au sein des entreprises marocaines. Elle a élaboré une charte RSE en consultation avec différentes parties prenantes : entreprises, ONG, partenaires sociaux, institutions internationales...

NIVEAU DE TAXATION

- Exonération des droits de douanes pour tous les équipements fabriqués en UE.
- TVA : 20 %
- Taxe parafiscale : 0,25 %
- Retenue à la source de 10 % sur le montant hors taxe d'une prestation de service réalisée au Maroc par une entreprise non résidente.
- Cette retenue à la source est récupérable sous forme de crédit d'impôt en Fran

POUR ALLER PLUS LOIN

Procurez-vous les Guides des affaires Business France

Pour comprendre les spécificités commerciales des différents pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-les...

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer-tous-les-guides-des-affaires>

Retrouvez toutes les publications Business France en suivant ce lien :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Pour connaître les grands RDV sur le secteur :

- **Expo Maroc Solaire** : prochaine édition du 23 au 25 Février 2021 - Casablanca
- **Photovoltaïca** : prochaine édition du 09 au 11 avril 2021 - Marrakech
- **Pollutec Maroc** : prochaine édition du 27 au 30 octobre 2021 – Casablanca

<https://www.businessfrance.fr/export-agenda>



LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT
À L'INTERNATIONAL !
businessfrance.fr/vie-home

VIE



@BF_VIE

N° Violet 0810 659 659

NOUS CONTACTER

CFCIM

Pôle France France Export
15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca

Tel. : +212 (0) 522 20 90 90

Mail : mfaris@cfcim.org
www.cfcim.org

© 2020 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.